COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2023_008

~~~~~~

SEANCE DU 10 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix février à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12
Nombre de votants : 12
Date de convocation du conseil municipal : 6 février 2023

PRESENTS : *MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, RATEL Aurélie, MARTIN Françoise*

ABSENT EXCUSE : *MOTTIEZ Adrien (pouvoir à TUPIN-BRON Jean)*

Madame RATEL Aurélie a été élue secrétaire.

OBJET : PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE 2022-2027 – CONVENTIONNEMENT AVEC LE CONSEIL SAVOIE MONT BLANC

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, par délibérations des 29 juin et 1er décembre 2022, le Conseil Savoie Mont Blanc (CSMB) a approuvé le nouveau plan de développement de la lecture publique (PDLP), les modalités de conventionnement avec les communes et le nouveau règlement des aides financières. La mise en œuvre du PDLP sera assurée comme précédemment par la Direction de la lecture publique de Savoie et de Haute-Savoie.
Afin de poursuivre le partenariat avec le CSMB et permettre ainsi à la bibliothèque de continuer à bénéficier des services offerts par le CSMB, il est nécessaire de conclure dès à présent une nouvelle convention socle, la dernière ayant expiré ou étant devenue caduque.
Cette convention est conclue pour une durée correspondant à celle de la validité du plan de développement de la lecture publique 2022-2027.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention socle avec le Conseil Savoie Mont Blanc dans le cadre du plan de développement de la lecture publique 2022-2027.
~~~~~~

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Ange MEDORI

La secrétaire de séance,
Aurélie RATEL

MAIRIE de VACHERESSE
74 Hte-Savoie

Acte rendu exécutoire
après télétransmission en préfecture le
et publication du